



Conseil d'établissement du 16 octobre 2024
Compte-rendu de la séance

La séance est ouverte à 17h03
14 personnes présentes (liste en annexe)

I- Affaires administratives :

A- Le précédent PV :

Le Proviseur demande s'il y a des modifications à apporter au précédent PV du 9 juin 2024. Le PV est adopté à l'unanimité.

B- Installation du nouveau Conseil d'établissement

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue aux nouveaux élus représentants et procède à l'installation du nouveau conseil.

Il rappelle la composition, les missions et champ d'exercice du Conseil d'Etablissement.

Il rappelle le souhait du collège des parents de ne plus nommer les personnes dans le PV, mais de se contenter de citer juste le collège.

Il énonce les Questions posées par le collège des parents à l'occasion de cette première séance et les inscrit à l'ordre du jour

C- L'installation des instances du conseil d'établissement

Le chef d'établissement procède à l'installation des instances avec les élus représentants.

Le chef d'établissement précise : la commission informatique créée il y a deux années ne fait pas partie de ces instances. Elle se tiendra dans d'autres conditions.

D- Démarche de renouvellement de l'homologation

Après avoir rappelé les enjeux de l'homologation, le Proviseur rappelle les modalités de suivi qu'elle implique. Après avoir rédigé et transmis un dossier administratif, pédagogique et matériel, nous allons avoir la visite d'inspecteurs de l'Education Nationale mandatés par le Ministère de l'Education Nationale français. Cette première visite aura lieu à partir du 4 novembre prochain, et concernera l'échelon Primaire. A cette occasion, les deux Inspecteurs rencontreront des membres de la communauté éducative, dont des membres du présent conseil. Je vous demanderai de bien vouloir m'indiquer trois personnes par collège pour cela, sachant que les entrevues se placeront le 6 ou le 7 novembre prochains.

Une seconde visite aura lieu durant l'année, pour l'échelon secondaire. A l'issue de la procédure, l'homologation devrait être renouvelée pour cinq ans.

II – Affaires pédagogiques

A- Bilan de rentrée : effectifs et ressources humaines

La rentrée scolaire nous a apporté des désagréments que nous dûmes compenser. En effet, la prévision d'effectifs n'a pas été atteinte. De nombreuses familles, incertaines de leur présence



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 511 2200
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

en Arabie Saoudite, nous ont fait défaut. A l'issue de la première semaine, nous avons effectivement dans nos salles un peu moins de 900 élèves. Graduellement depuis, les inscriptions montent pour atteindre aujourd'hui 937 élèves.

Les réajustements adoptés ont été variables, dépendant étroitement du nombre d'élèves présents ; nous aboutissons aujourd'hui à une baisse d'une quarantaine d'élèves en regard du chiffre atteint en 2023/2024, et d'une soixantaine avec les prévisions. Une classe de MS a été fermée juste avant la rentrée et deux personnels (une PE et une ASEM) n'ont pas été repris.

B- Voyages pédagogiques de l'année en cours :

- a- Un voyage à Athènes partira au mois de novembre.
- b- Le voyage en France : Découverte des Institutions européennes et Orientation, pour les classes de seconde. Une réunion a été tenue le 15 octobre pour ce voyage prévu en avril..
- c- Classe transplantée pour les CM2 :
M. le Directeur Présente le projet : toujours au Grand Bornand, il s'agit d'une classe « plein air ». Les parents ont été informés, réunis, le projet a été évoqué au Conseil d'Ecole qui s'est tenu dernièrement. Les demandes d'engagement ont été distribuées et les retours d'inscription donnent soixante élèves participants.

C- Actions d'orientation

Mme la CPE présente les diverses actions d'orientation :

- 1- Parcours avenir avec l'accompagnement des professeurs principaux du secondaire :
 - Élaboration des fiches métiers
 - Connaissance de soi et immersion en entreprise
 - Stage d'observation avec attestation
- 2- Fin de seconde : orientation et choix de spécialités.
- 3- Première : suivi assuré pour familiariser avec Parcours Sup
- 4- Terminale : finaliser ses choix, activités et support pédagogiques proposés, recherches sur Internet notamment avec l'aide de la documentaliste.
- 5- Forum de métiers
- 6- Voyage d'orientation en France
- 7- Contact avec les universités et les écoles de France : La Sorbonne d'Abu Dhabi
- 8- Intervention de Campus France, conseils pour obtenir les visas
- 9- Salons virtuels : informations données aux élèves et aux parents
- 10- Site de l'EFID : PADLET, logiciels de test d'orientation.

Le chef d'établissement rappelle que Parcoursup constitue une garantie pour l'élève : une certitude d'avoir quelque chose.

Des missions d'intervenants ont lieu toute l'année sans date prédéterminée.
En l'occurrence, un agent Campus France viendra nous rencontrer.

Le chef d'établissement rappelle qu'un large choix est offert aux parents. Ce sont réellement et pédagogiquement les compétences des élèves qui permettent de déterminer leur voie de formation plutôt que leurs appétences.



III- Questions matérielles

A- Point sur les travaux effectués :

Deux situations :

- Mise en place d'un terrain de jeux proche de la maternelle, mis à disposition des classes de maternelle et du débit de l'école élémentaire pour un investissement de 120 000 SAR
- Réparation des dégâts provoqués par la tempête qui eut lieu en septembre , endommageant ombrières et isolation de certaines toitures : les dégâts sont estimés à environ 300000 SAR, pris en charge par notre assurance.

B- Point sur les travaux à venir

Après des années lourdes en investissements dus à l'entrée dans notre nouvel établissement, nous n'avons plus à faire face à de trop lourdes charges. L'entretien du lycée et des investissements comme la couverture de la zone de jeu citée ci-dessus sont les seuls travaux prévus à ce jour.

IV- Questions diverses :

1-Demande de réouverture du foyer des lycéens

Le Proviseur indique que le foyer des élèves a été fermé à la suite de dégradations commises qu'il fallut remettre en état. La salle de travail est, elle, encore ouverte. Comme chaque année, le premier travail qui sera à l'ordre du jour du Conseil de Vie Lycéenne sera celui de la révision de la charte d'utilisation des locaux où les élèves sont placés en autonomie : le Foyer et la Salle de Travail. La réouverture du Foyer est actée mais son fonctionnement est placé sous responsabilité des élèves, à qui le respect de la charte s'impose.

2- Privilégier les vols directs pour nos élèves lors des voyages scolaires surtout les nos élèves les plus jeunes de la classe de CM2

Le voyage scolaire est mis en place en essayant de concilier divers impératifs : les éléments pédagogiques ; les éléments logistiques ; les éléments financiers. En l'occurrence, divers devis sont étudiés pour répondre à la meilleure solution qui permette de les faire se rejoindre. Les devis sur vol direct sont souvent beaucoup plus chers que ceux qui comportent une escale et le souci de proposer des solutions accessibles au plus grand nombre guident nos choix. L'établissement, avec le concours de ses partenaires, est encore actuellement en recherche d'une solution directe pour le voyage des CM2 ; si le devis proposé n'accentue pas de façon démesurée le montant à facturer aux familles, il leur sera proposé.

3- Sécurité des élèves à l'entrée et à la sortie de l'établissement. Demande d'évaluation des procédures en place et les points faibles afin d'éviter la reproduction de l'incident du dimanche dernier le 6 octobre (élève en Classe de CP qui a été mise dans le bus du compound Sharbatly au lieu du bus avec lequel elle devrait rentrer...)

L'arrivée et le départ des élèves impliquent en toute école une vigilance de tous les instants. Nos élèves arrivent le matin par des bus ou des voitures particulières ; dans le premier cas, ceux-ci se rangent près du couloir sécurisé qui mène à la plateforme (entrée sud) conduisant à l'intérieur de l'établissement ; dans le second, les enfants sont conduits à cette plateforme ou à l'intérieur de l'école par leurs parents ou la personne responsable de leur acheminement. Le départ est similaire : les bus se rassemblent au même endroit, les enfants y sont pris en charge par les accompagnants. A noter sur ce point que malgré nos demandes, certains bus se contentent d'une seule personne, le chauffeur et ne placent pas de deuxième responsable qui devrait avoir pour mission d'en assurer la sécurité. Nous effectuons des rappels à ce sujet.



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 511 2200
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

Un cas particulier est celui des enfants qui restent à la garderie ou aux activités périscolaires, et qui prennent le bus de l'après-midi. Une confusion peut advenir sur la ligne empruntée par les enfants, ce qui fut la cause de l'incident mentionné ici. La solution que nous préconisons est de faire collecter les enfants à l'intérieur de l'école par l'accompagnateur de la ligne de bus. Ceci par contre peut poser souci dans le cas susmentionné ou la ligne de transport n'a pas prévu de deuxième accompagnateur. La CHS, bientôt réunie, devra se pencher sur ce sujet. Ensemble nous pourrions croiser nos regards et améliorer les solutions déjà proposées.

4- Demande de trouver une solution pour l'eau des fontaines qui est toujours chaude, les collégiens n'arrivent pas à la boire.

Une solution a été apportée l'année passée à ce problème : les fontaines ont été entourées d'une protection visant à éviter l'impact direct des rayons du soleil. Néanmoins, cette solution s'avère insuffisante. En effet, les fontaines disposent d'un ballon d'eau fraîche de deux litres qui se complète au fur et à mesure de l'utilisation ; il peut arriver que de nombreux élèves lors d'une récréation par exemple vident rapidement cette réserve et que l'appareil n'ait pas le temps de produire assez rapidement son renouvellement. Nous sommes à la recherche de fournisseurs susceptibles de fournir des devis quant à des machines plus performantes. Les machines qui existent sur le marché sont reliées au réseau d'eau de la ville (ce qui n'est pas notre cas) et l'eau de ce réseau passe par des filtres avant d'être distribuée. Sur le plan sanitaire, quand bien même serions nous reliés au réseau d'eau de la ville, il nous semble préférable de rester sur de l'eau minérale, l'efficacité des filtres ne peuvent être garantie à 100%

Il semble peu probable que nous puissions proposer cet autre système. La piste la plus exploitable est celle d'un remplacement plus fréquent des machines actuelles par le fournisseur pour assurer un fonctionnement optimal de la fonction réfrigération. Néanmoins reste-t-il à disposition des fontaines situées à l'intérieur de salles qui sont à disposition permanente des élèves : salle de cafétéria ; salle de permanence, salles de vie scolaire ; etc.

5- Demande de vérifier l'état de la piscine et l'hygiène.

Les services de maintenance sollicitent un prestataire extérieur pour cela, et les mesures sont effectuées et restent jusqu'alors dans les normes requises. A noter que seules les classes de primaire ont utilisé cette installation jusqu'alors.

6- Demande d'éviter les examens en fin de journée les jeudis (entre 15h00 et 17h00) car les élèves ne sont plus concentrés et sont fatigués.

Le créneau des examens a été mis en place l'an passé afin de rattraper les heures perdues du fait des intempéries, des aménagements liés au mois de Ramadan ou des fêtes obligatoires. Sur les classes où il est mis en place, ce système a prouvé son efficacité. Cette année, l'un des deux créneaux, celui de Première, est placé de 15 à 17h. Votre question porte sur la fatigue éventuelle des élèves ; nous avons estimé qu'il serait préférable de placer ce créneau à cet endroit afin de ne pas l'utiliser pour des cours, ce qui nuirait davantage à leur efficacité.



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 511 2200
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

7- Demande de diversifier les plats à la cantine.

La commission Restauration se réunira en compagnie du prestataire dès la rentrée scolaire sur ce sujet.

8- Demande d'encourager les élèves à se retrouver durant la récréation dans les espaces climatisés mis à leur disposition, nombreux sont les enfants qui tombent malades durant cette période.

Nous laissons des espaces climatisés ouverts à destination des élèves. Néanmoins, cela occasionne des difficultés et des dégradations parfois dans certaines salles. La consigne habituelle est de fermer les salles de cours lorsqu'elles ne sont pas utilisées, excepté en cas de forte chaleur.

La séance est levée à 18h55

Secrétaire de la séance
La Direction



Conseil d'établissement du 16 octobre 2024

MEMBRES DE DROIT		Émargement
La Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle ou son représentant (à titre consultatif)	Mme Choquet	
Représentant du Conseil de gestion (à titre consultatif)	M. Nahat	Présent
Personnels de Direction	M. Quignon, Proviseur	
	M. Monier, DAF	
	M. Verger, Directeur	
	Mme Bejjani, CPE	
Représentants des parents	Mme El Khoury	Stephane
	Mme Nassar	
	M. Bahgat	
	Mme Abihaidar	
Représentants des personnels enseignants et de la vie scolaire	Mme Scherrer	
	M. El Masri	
	Mme Hallal	
	Mme Berraho	
	Mme Tarhouni	
Représentante des personnels non-enseignants	Mme Ouarraki	Aniss
Représentants des élèves	HATOUM Ralph (3B)	
	MOURAD Adam (TA)	Adam
Invité du Conseil d'école	Mme Ola El Wakil	